

promouvoir la stabilité du change et de maintenir entre eux des dispositions visant à prévenir la perturbation du marché du change. Il signale avec satisfaction l'intention des autorités canadiennes de rester en contact étroit avec le Fonds en vue de revenir à une valeur au pair effective dans les meilleurs délais possibles.

Dans la mesure où le dollar canadien prend de la valeur par rapport aux autres monnaies, les Canadiens pourront acheter davantage à l'étranger avec le même montant de dollars de leur pays. Le prix réduit au Canada des marchandises importées contribuera à modérer la tendance à la hausse des coûts et des prix. Toute hausse prolongée de la valeur du dollar canadien, sans mesures compensatrices, tendrait, toutefois, à exercer un effet restrictif de plus sur l'économie. Cela ne conviendrait pas dans les circonstances actuelles. Le Fonds de change se tiendra donc prêt à prévenir toute perturbation du marché du change et à veiller pour le moment à modérer toute hausse du dollar canadien, ce qui, en harmonie avec la politique économique générale, sera conforme aux objectifs économiques permanents du gouvernement qui sont un taux moins élevé d'augmentation des prix et la réalisation sur une base durable de niveaux de plus en plus élevés de production et d'emploi. Le gouvernement revoit actuellement ses politiques économiques et financières d'ordre général à la lumière de l'évolution de la situation. A cet égard, je souligne avec satisfaction une nouvelle réduction, annoncée par la Banque du Canada, du taux officiel d'escompte de 7½ p. 100 à 7 p. 100.

Les honorables députés se rappelleront que, dans le budget que j'ai déposé le 12 mars dernier, je soulignais la nécessité de restreindre la dépense totale dans l'économie afin de ralentir la spirale inflationniste des coûts et des prix.

Le budget mitigeait de façon sensible les mesures restrictives appliquées à l'économie à partir de la situation financière d'ensemble du gouvernement. J'avais estimé que, sur la base des comptes de revenus nationaux, l'excédent du gouvernement fédéral diminuerait, passant de \$570 millions dans la dernière année financière à \$130 millions dans l'année financière courante qui a commencé le 1^{er} avril.

Afin de compenser en partie ce stimulant ajouté à l'économie, j'avais annoncé l'intention du gouvernement de régir le crédit à la consommation en établissant certaines normes minimums d'acompte et de remboursement, que je prévoyais devoir exercer une influence modératrice sur l'augmentation des dépenses de consommation.

Pendant le premier trimestre de l'année actuelle, l'économie canadienne a continué à croître. Le taux d'augmentation des prix a

[L'hon. M. Benson.]

commencé à ralentir et, en termes réels, le produit national brut a augmenté le 1.7 p. 100, compte tenu de rajustements saisonniers, par rapport au dernier trimestre de 1969.

Comme je l'ai indiqué au début de ma déclaration aujourd'hui, cependant, toute valorisation du dollar canadien se prolongeant tant soit peu aurait pour conséquence de restreindre davantage l'économie, ce qui ne serait pas approprié.

• (2.40 p.m.)

A cause de ce changement significatif dans la conjoncture économique, le gouvernement a décidé qu'il n'était plus nécessaire ni souhaitable d'augmenter les restrictions en mettant en œuvre les mesures proposées dans le dernier budget en vue de contrôler le crédit à la consommation.

Le gouvernement fera aussi l'étude d'autres aspects de ses politiques économiques d'ordre général pour voir s'il y a lieu d'apporter d'autres changements pour s'adapter aux changements de la conjoncture économique.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, très peu de gens se rendent compte des sacrifices que doit consentir le chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: J'ai écouté le ministre répéter le discours qu'il avait fait hier à la télévision à cinq heures parce que j'envisage sérieusement mon rôle et parce que je pensais qu'il y avait peut-être quelque chose à apprendre. Je l'ai entendu prononcer le même discours aux émissions W5 et Weekend, et aux informations. Je dois dire qu'il n'est pas plus convaincant aujourd'hui que la première fois.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Comme j'ai écouté déjà quatre ou cinq fois le discours du ministre, j'espère qu'il aura la bonté de m'écouter pendant un court moment cet après-midi. Je signale en premier lieu que la décision de rendre flottant le taux de change de notre dollar n'a pas fait l'objet d'un choix de la part du gouvernement.

L'hon. M. Benson: Mais si.

L'hon. M. Stanfield: Elle a résulté du gâchis occasionné par les politiques du gouvernement et ce dernier a été contraint d'agir ainsi.

L'hon. M. Benson: Pas du tout.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement a refusé maintes fois d'adopter un taux flottant de change étranger. Donc, la situation actuelle traduit les prévisions incroyablement erronées de la part du gouvernement.